

La casse de nos retraites présentée au Conseil des ministres.

Cette loi, on n'en veut pas !

Le gouvernement s'acharne à vouloir casser notre système de retraite solidaire au profit d'entreprises privées. Il refuse de répondre aux questions légitimes sur la durée de cotisation, le montant des futures pensions...

En plus des grèves et des manifestations, de nombreux piquets, rassemblements, initiatives se tiennent quotidiennement en Île-de-France.

Loin de s'affaiblir, le mouvement social initié depuis plusieurs semaines s'intensifie jour après jour. Nous sommes toujours déterminés et mobilisés, jusqu'au retrait du projet de réforme dont seul le patronat et ses affiliés souhaitent la mise en place !

Les basses manoeuvres sont à l'ordre du jour et la tentation de passer en force est grande. En effet le gouvernement prévoit de présenter un texte incomplet à l'Assemblée Nationale, et parle de gouverner par ordonnance. Il est affaibli, continuons jusqu'au retrait !

Nous appelons l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à renforcer les grèves et appelons à des initiatives partout où c'est possible les 22 et 23 janvier.

Faisons du vendredi 24 janvier un grand moment de lutte en faisant massivement grève pour participer à la manifestation qui se déroulera pendant le Conseil des ministres !

Vendredi 24 janvier Stoppons leur mépris !

Tous et toutes en grève!
Manifestons pendant le Conseil des ministres
11h00 Place de la République vers Concorde



Pour un véritable système de retraite solidaire.

La CGT porte des propositions :

- Des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ à 60 ans,
- Une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC,
- La réindexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités,
- La reconnaissance de la pénibilité au travail cette dernière ne devant pas être une fatalité. La prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation et de recherche du 1^{er} emploi,
- Augmentation des salaires. 1% de salaire en plus, c'est 3.5 milliards d'euros pour financer les retraites.
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes .

**Organisé.e.s, on est plus fort !
Je me syndique à la CGT !**

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case
455, 93514 Montreuil cedex

Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97

Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

